

Dates: Le 01/02/2022 de 8h00 à 16h30

Coût: 230 €/jour/personne HTVA

Paiement par chèques-formation:
OUI - NON

Si vous ne marquez pas clairement votre choix,
la formation vous sera facturée par voie
ordinaire

Votre société:

Adresse:

CP et localité:

Contact:

@:..... ☎

Adresse de facturation si différente: N°IBAN:

..... N°ONSS:

..... N°TVA:

..... CP* Ouvriers:

..... CP* Employés:

*Commission paritaire

Ce formulaire d'inscription est à renvoyer complété et signé à l'adresse de l'Equipe de Coordination Formations Entreprises : inscription@technifutur.be

Nous vous remercions de compléter les champs ci-dessous. Ces renseignements sont indispensables pour vous faire bénéficier d'aides à la formation (congé-éducation payé, chèques-formation, aides sectorielles). Technifutur ne pourra être tenu responsable des manquements à ses obligations suite à des données incomplètes.

NOM	PRÉNOM	FONCTION	N° REGISTRE NATIONAL	Adresse privée	CP - LOCALITE	STATUT		
						Ouvrier	Employé	Cadre
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

En cas de remplacement d'un participant, merci d'avertir le service Coordination dans les meilleurs délais

<p>En cas de paiement par CHEQUES-FORMATION, vos <u>NUMERO D'AUTORISATION</u> et <u>CODE D'UTILISATION</u> doivent nous parvenir au plus tard <u>LE DERNIER JOUR DE LA FORMATION</u>. Technifutur n'accepte pas de chèques-formation pour les heures d'absence.</p>	<p>Suivant nos conditions générales https://technifutur.be/fr/conditions-generales</p>	<p>Pour accord, Date et signature</p>
---	---	--